

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL :

- ✓ Adoption du règlement numéro 2015-36 – Ayant comme objet la création d'une réserve financière d'un montant de 60 000 \$ pour financer les dépenses pour l'aménagement d'une patinoire extérieure sur une période de 3 ans.
- À venir : **Adoption d'un règlement concernant les bacs à ordures obligatoires**
- Le Conseil municipal est en processus d'implanter un service de premiers répondants sur le territoire.

**NOUVELLE
VITESSE**

- ❖ **Adoption du règlement concernant les limites de vitesse sur une partie du chemin Thomas-Nord** : à partir de l'intersection de la route 309 jusqu'au pont qui enjambe le ruisseau d'argile.

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse excédant 50 km/h sur le chemin Thomas-Nord à partir de l'intersection de la route 309 jusqu'au pont qui enjambe le ruisseau d'argile jusqu'au chemin du Vieux Moulin. La date effective est 13 avril 2015.

Les agents de la paix de la MRC des Collines-de-l'Outaouais sont autorisés à entreprendre des poursuites pénales contre tout contrevenant à toute disposition du présent règlement. Ces personnes sont chargées de l'application du présent règlement.

TRAVAUX:

Cueillette spéciale des déchets volumineux, électroménagers et ferrailles

La date de la cueillette porte-à-porte des déchets volumineux, électroménagers et ferrailles, se tiendra le **mardi 5 mai 2015** par la compagnie Service sanitaire Lebel tel que stipulé dans son contrat.

Les articles suivants sont exclus de la cueillette : les matériaux de construction, bardeau d'asphalte, les RDD ainsi que les appareils contenant du fréon (ex. : réfrigérateur, congélateur, air climatisé, etc....), les citoyens doivent faire vidanger ces appareils par un spécialiste en récupération de fréon, avant de les déposer au chemin pour fin de ramassage.

ÉVÉNEMENTS ET
ACTIVITÉS À
SOULIGNER



SOUPER DE DORÉ

Chevaliers de Colomb – conseil 5910

*****LES BILLETS SONT LIMITÉS***** – Les Chevaliers de Colomb, conseil 5910, vous invitent à leur souper de doré annuel, qui aura lieu **Samedi, le 7 mars 2015, à 18h00**. Vous pourrez vous procurer des billets **au coût de 15 \$ auprès de M. André Malette au 819-766-2300 et M. Serge Lépine au 819-664-2274**.

AVANCEZ LES HORLOGES D'UNE HEURE

C'est le 8 mars prochain qu'il faut avancer les horloges d'une heure.

On recommande aussi de remplacer les piles de vos équipements de sécurité, tels détecteurs de fumée. C'est une bonne habitude à prendre, et ça peut sauver ta vie.



Table autonome des
AÎNÉS des Collines
Des Collines SEVENSIS' Réseautaire

« Ressources utiles pour nos aînés »

Tel-Aide Outaouais	1-800-567-9699
SOS Violence conjugale	1-800-363-9010
Info abus aux aînés	1-800-489-9010
Prévention du suicide	1-866-277-3553
Entraide Deuil Outaouais	1-866-770-4814
Régie des rentes	1-800-463-5185
Transport collectif	1-866-310-1114
Gardiennage de personne âgée (Jocelyne Gagnon)	819-766-2023
Police	911
Info CLSC	811
Info social et communautaire	211

Whist militaire

Le Cercle de Fermières de Notre-Dame-de-la-Salette vous invite à leur whist militaire mensuel le dimanche **8 mai à 13h00**. Pour infos : Joanne Bissonnette : 766-2177 ou Huguette Forest : 766-2048

Licences pour chiens - gratuites

Les licences pour les chiens sont arrivées et elles sont gratuites!!! Veuillez-vous procurer votre licence au bureau municipal ou auprès du préposé aux animaux, monsieur Yves Binette, avant le 1^{er} mai 2015 (après cette date elles seront 20\$. Tous les chiens se trouvant sur le territoire ou dans un endroit public devront porter leur licence. À défaut de respecter la réglementation, tout propriétaire prit en défaut sera passible d'une amende allant de **200\$ à 1000\$**. Info : 819-918-2533